

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Talbot, 40.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
9 Mai 1877.

Demain, fête de l'Ascension, l'Écho Saumurois ne paraîtra pas.

Chronique générale.

Voici, d'après le *Télegraphe*, l'analyse de la réponse de l'Angleterre à la circulaire du prince Gortschakoff :

« Le chef du « Foreign-Office » dit que c'est avec un vif regret qu'il a reçu communication de l'ordre donné, par le czar, à ses armées de franchir les frontières turques. Il ne peut accepter l'exposé du prince Gortschakoff ni les conclusions qui suivent cet exposé et qui tâchent de justifier la résolution prise.

« Le protocole, dit-il, n'exigeait pas du sultan de nouvelles garanties pour la réforme de son administration.

« Dans le but de mettre mieux la Russie à même de s'abstenir d'une action isolée, le protocole affirmait l'intérêt que les puissances prenaient, en commun, à la situation des chrétiens en Turquie.

« En ce qui concernait les déclarations et les intentions des puissances, il n'était pas besoin du consentement de la Porte.

« Malheureusement la Porte jugea à propos de protester contre le texte du protocole, comme impliquant un empiètement sur la souveraineté et l'indépendance du sultan. Cependant, tout en protestant, elle affirmait de nouveau son intention d'exécuter les réformes déjà promises.

« Le gouvernement anglais ne peut donc admettre que la réponse de la Porte ait écarté tout espoir de la voir déférer aux vœux et aux conseils de l'Europe, ou donner des garanties pour les réformes. Il ne croit pas non plus que les termes de la note turque dus-

sent nécessairement rendre impossible la conclusion de la paix avec le Monténégro et le désarmement mutuel.

« Le gouvernement anglais croit encore qu'avec de la patience, de la modération, des deux côtés on aurait peut-être pu parvenir à une entente sur ces deux derniers points. Le gouvernement anglais nie que la manière d'agir de la Russie soit conforme aux sentiments et aux intérêts de l'Europe : le fait seul de la concentration de troupes russes considérables sur la frontière de Turquie constituait un obstacle matériel à la pacification intérieure et à l'exécution des réformes.

« Il ne peut croire que l'entrée de ces armées sur le territoire turc soit de nature à remédier aux difficultés et à améliorer le sort des chrétiens.

« La ligne de conduite suivie par la Russie est en opposition avec l'article du traité de Paris par lequel la Russie s'est engagée à respecter l'indépendance et l'intégrité de la Turquie, article qui a été confirmé en 1874.

« En se décidant à agir elle-même contre la Turquie et à avoir recours aux armes, sans plus consulter les puissances, l'empereur s'est séparé du concert européen qui avait été conservé jusqu'à présent ; il s'est départi en même temps de la règle qu'il s'était engagé solennellement à suivre.

« Il est impossible de prévoir les conséquences d'un acte pareil.

« Le gouvernement anglais repousse l'assertion du prince Gortschakoff que la Russie agit dans l'intérêt de la Grande-Bretagne et des autres puissances, et déclare que la décision du gouvernement russe ne saurait avoir ni son concours ni son approbation.

D'après des informations puisées à bonne source, la Russie n'a pas l'intention de répondre.

Le *Journal officiel* a publié la note officielle suivante, que nous avons annoncée :

« Le gouvernement de la République, ayant résolu d'observer une stricte neutra-

lité dans la guerre qui vient d'éclater entre la Russie et la Turquie, croit devoir rappeler aux Français résidant en France ou à l'étranger qu'ils doivent s'abstenir de tout fait qui, commis en violation des lois françaises ou du droit des gens, pourrait être considéré comme un acte d'hostilité à l'une des deux parties ou contraire à une scrupuleuse neutralité. Il leur est interdit notamment de s'enrôler ou de prendre du service, soit dans l'armée de terre, soit à bord de bâtiments de guerre de l'un ou de l'autre des belligérants, ou de concourir à l'équipement ou à l'armement d'un navire de guerre.

« Le gouvernement déclare en outre qu'il ne sera permis à aucun navire de guerre de l'un ou de l'autre des belligérants d'entrer et de séjourner avec des prises dans les ports ou rades de la France et de ses colonies pendant plus de vingt-quatre heures, hors le cas de relâche forcée, ou de nécessité justifiée.

« Aucune vente d'objets provenant de prises ne pourra avoir lieu dans lesdits ports ou rades.

« Les personnes qui contreviendraient aux défenses sus-mentionnées ne pourront prétendre à aucune protection du gouvernement ou de ses agents contre les actes ou mesures que les belligérants pourraient exercer ou décréter, et seront poursuivies, s'il y a lieu, conformément aux lois de l'Etat. »

On assure que M. Martel, se croyant atteint par le vote de vendredi qui n'exprime aucun sentiment de confiance de la Chambre vis-à-vis du cabinet, avait voulu donner sa démission. Mais, sur les instances de ses collègues, il a consenti à conserver son portefeuille.

La commission relative à la proposition de M. Hérold sur le duel est composée de MM. Joubert, Testelin, de Saint-Pierre, général Riffaut, de Tréveneuc, Hérold, Meinadier, Cunin-Gridaine et de Heredia.

Il n'y a que trois membres favorables à la proposition.

Le *Pays* a publié la note suivante :
« Voici un article ignoble sur l'empereur de Russie.

« Il a paru dans la *Sentinelle*, de Nancy, à la date du 29 avril.

« Nous porterons cet article, lundi, à la tribune de la Chambre des députés, si nous n'apprenons pas d'ici là que cette infamie est poursuivie.

« Et voilà comment on traite, sous la République, les souverains étrangers, et parmi les souverains étrangers, cet empereur de Russie, si magnanime, si affectueux pour la France, qu'il a déjà sauvée et dont il est l'allié par le cœur.

« Les républicains reprochaient avant-hier aux catholiques de créer des difficultés à la France en attaquant les souverains étrangers.

« Que diront-ils de cet article, qui dépasse toutes les bornes, et contre lequel nous protestons au nom de toute la France honnête ?

« Et nous avons l'honneur de le répéter à M. le ministre de l'intérieur : lundi, nous lui poserons une question, à moins que la réponse ne soit parvenue avant.

» PAUL DE CASSAGNAC. »

Voici l'article en question paru dans la *Sentinelle*, de Nancy :

ADIEU, MES ENFANTS !

« Ses enfants !... Pauvre père !... Comment son cœur pourrait-il rester inflexible ? Le destin, vraiment, est parfois bien impitoyable.

« Avoir autour de soi une famille nombreuse qu'on chérit au-delà de toute expression. Vivre heureux et tranquille. Méconnaître les soucis, les craintes, les contrariétés.

« Puis, tout à coup, par la mauvaise foi d'un voisin, voir l'adversité fondre sur sa maison, et ses enfants exposés à la mort.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROSE MINOY

NOUVELLE INÉDITE (*)

(Suite.)

— Delphin, dit Saba, raconte donc à ces dames ce que M. de Guiche t'a rapporté au sujet de l'affabilité du roi.
— Mais je ne sais pas de quoi tu veux parler.
— Du baptême, parbleu !
— Ce n'est pas M. le duc de Guiche qui m'a rapporté le fait : j'y étais et j'ai vu. Je t'ai dit peut-être que M. de Guiche était avec moi, et voilà tout.
— C'est bien possible, au fait !
— Nous connaissons l'histoire, fit M^{me} de Saba, puisque mon frère nous l'a contée l'hiver dernier et ici même.
— Moi, je ne la sais pas, reprit Rose, ni Henry non plus.
— Alors, voici en deux mots ce qui se passa : le roi n'était alors que Monsieur et il se promenait,

avec M. le duc de Guiche et moi, aux alentours de Saint-Cloud. Comme nous suivions une allée auprès de la manufacture de Sèvres, le prince voit une femme qui pleurait de tout son cœur, en berçant sur ses bras un petit enfant. Ce spectacle toucha Monsieur qui s'arrêta et questionna la paysanne. Après des soupirs et des hélas, la fille fit connaître qu'elle avait promis à la mère de l'enfant d'être marraine et que le gars devant servir de compère venait de se dédire à l'instant même. Or, le curé attendait à l'église, et pas moyen de s'y présenter seule ! — Voulez-vous que je sois votre compère ? dit le prince. — Oh ! monsieur veut rire ? — Pas du tout ! — Comment, vous auriez cette bonté ? vous me rendez bien heureuse ! — Nous nous rendimes à l'église sans qu'on se doutât de l'identité du compère improvisé. Après la cérémonie, le curé prend la plume et dit : « Quel est votre nom ? — Monsieur. — Monsieur qui ? — Monsieur tout court. — Comment, tout court ? — Ah ! mettez, si vous voulez, Monsieur, frère du roi. » Je vous laisse à penser la stupéfaction du curé, la joie de la commère et le trouble des assistants. Le prince chargea le duc de remettre cinq cents francs pour les dragées, et j'ai su que plus tard il a fait inscrire une pension au nom de son filleul.
— Vous étiez donc là, mon oncle ? dit Rose ; alors, vous connaissez ce bon roi ?

— Mais certainement. Seulement, les rois ne sont plus des princes, et je ne me permettrai pas de me présenter au château, comme j'allais autrefois chez Monsieur.
— La reine de Saba, mon cher Delphin, doit avoir une grâce à vous demander, insinua M^{me} d'Artigollet, et je gage que notre garde du corps y est pour quelque chose, n'est-ce pas ?
— Mais oui, madame ; je voulais dire à mon oncle que, puisqu'il a connu des familiers de Sa Majesté, il lui serait peut-être possible de recommander Henry à leur bienveillance.
— J'y ai pensé, ma fille, et je n'y manquerai pas. Henry vint remercier les uns et les autres, mais surtout la reine de Saba.
A ce moment, M^{lle} Anastasie Sidon fut priée de chanter quelque chose, et ce quelque chose que choisit la vieille fille s'appela : « Le retour du roi en France », dont voici le couplet final :
« Aujourd'hui, France, ton deuil cesse,
Le ciel te ramène ton roi ;
Il est avecque la princesse
Et le fils du comte d'Artois.
La fleur du lys est resflourie
Sur le trône du grand Henry ;
Pour soutenir le roi chéri,
Nous donnerons la vie ! »
— Oui, nous donnerons la vie, s'écria M. de Légis, en levant la main droite.
— Vive le roi ! répondit d'une voix sépulcrale l'ex-colonel.

Hélas ! le roi ne demandait pas ce sacrifice inutile ; mais, à moins d'une année de là, d'autres serviteurs auraient peut-être dû parler comme ces vieux débris de la noblesse de France.
Le nouveau garde du corps parti pour Paris, où il allait être témoin des événements dont le souvenir est encore vivant dans bien des cœurs.
L'hiver fut on ne peut plus rigoureux ; les travaux cessèrent et la cherté du pain aggrava la situation malheureuse des indigents. Alors, comme toujours, la charité des classes supérieures se multiplia, et l'on conçoit difficilement que le parti soit-disant libéral accusât le gouvernement des souffrances du peuple. Il organisa, ce parti, les associations pour le refus de l'impôt qui causèrent des troubles non-seulement à Paris, mais encore dans les provinces.
Delphin fut considéré comme un tyran, parce qu'il était percepteur : c'était évidemment lui qui avait charge d'affamer la classe ouvrière de Casteljaloux, et peu s'en fallut qu'on n'allât l'assiéger jusque dans son bureau pour le pendre à quelque reverbère de la localité.
Cependant, M^{mes} de Saba, de Légis et d'Artigollet, assistées de Rose, firent des quêtes à domicile et prodiguèrent leur or pour soulager bien des infortunes ; mais s'en souvient-on ? Et puis, n'appartenaient-elles pas à cette race, de tous temps exécrée, et dont les bienfaits sont une injure grave

(*) Tous droits réservés.

Tous sont compromis et plusieurs sont condamnés.

» Ah ! les quitter à ce moment fatal !...

» Ses enfants !... Pauvre père !...

» — Mais de qui donc s'agit-il, et que nous larmoyez-vous là ? Quel est ce père, quels sont ces enfants ? Voulez-vous nous parler de quelques malheureux vieillards dont les fils auraient été mêlés aux événements de la Commune, dénoncés, accusés et — puisque vous prononcez le mot sinistre de mort — menacés d'être fusillés ?

» Ce voisin de mauvaise foi serait-il le dénonciateur ? Expliquez-vous, voyons.

» — Lecteur, vous n'y êtes pas.

» Il s'agit de l'empereur de Russie et de ses régiments.

» Le tsar s'est dirigé au galop de son cheval, suivi de son brillant état-major, vers le front de bandière, et là, s'adressant aux soldats, devant tous les officiers brandissant leur épée, il a salué la troupe en lui disant :

« Adieu, mes enfants ! »

» La bonne farce !

» Cet autocrate qui fait *l'ouïter* ses sujets pour la moindre insubordination, ce despote, fils de despote, qui n'a jamais daigné s'occuper des misères de son peuple, et qui, habitué à la jouissance, n'a pas même la bravoure d'être soldat ; cet homme qui venge son honneur insulté avec le sang des autres, ce déclarateur de guerre, ce souverain pontife d'une religion chrétienne, possède un troupeau d'esclaves qu'il va sacrifier à de futiles rancunes diplomatiques ou à une ambition illégitime et démesurée, et il les appelle ses enfants !

» J'éprouvais, ajoute-t-il, beaucoup de peine à vous envoyer au feu et retardais le plus possible le moment de le faire, hésitant à verser votre sang.

» Hypocrite ! tu tiens moins au sang d'un de tes soldats qu'à un cheveu de ta tête, et tu ferais égorger dix esclaves pour éviter une heure d'insomnie. Tu pleures comme un crocodile. Il ne te fallait vraiment plus qu'un pareil mensonge pour te compléter comme tyran.

» Mais, du moment que l'honneur de la Russie est menacé, je suis persuadé que jusqu'au dernier nous saurons le maintenir.

» Tu désires, à ce qu'il paraît, être ce dernier. Que tout ton peuple meure avant toi ! Ta vie te semble moins digne que tout autre d'être sacrifiée à l'honneur de ton pays.

» Que Dieu soit avec vous ! Je vous souhaite un succès complet.

» Comment veux-tu que Dieu aille avec eux, puisque toi, son représentant, toi, le pape de l'Eglise grecque, le vicaire du Christ, tu n'y vas pas ? C'est ta présence visible qu'il fallait à ton bétail d'hommes. Tu devais être le prophète de leur Dieu et du tien, comme Mahomet fut celui d'Allah. En te mettant à leur tête, tu pouvais les rendre invincibles. Tu ne l'as pas osé parce que le seul Dieu des combats, c'est le courage, et que ce Dieu-là, s'il est au milieu de tes enfants, n'est jamais avec toi.

» Oui, les enfants vont se faire tuer sans toi et pour toi. Ils acceptent le danger et te

pour les gens qui les ont acceptés ?

MM. de Léglise et d'Artigollet vécurent entre des feuilles de paravent durant cette saison meurtrière. Saba les visitait tour à tour, leur apportant des nouvelles politiques et les galvanisant, pour ainsi dire. Le colonel et le chevalier semblaient, en effet, engourdis dans le sommeil qui conduit à la fin de l'existence.

Mais, en dehors de ces visites, Saba passait tout son temps auprès de Rose et par conséquent de sa femme. La jeune reine du logis étudiait en conscience les valses de Beethoven pour montrer plus tard à Henry qu'elle n'avait pas dédaigné son souvenir. Elle le disait du moins ; mais la vérité, c'est que le gardo du corps avait laissé dans l'esprit et dans le cœur de Rose un autre souvenir plus agréable.

(A suivre.)

BIREMONT DE LAQUEILLE.

La Turquie contemporaine, tel est le titre d'un volume de M. William N. Senior, dont la Librairie Calmann Lévy vient de publier une nouvelle édition. Ce livre n'est pas seulement le récit d'un touriste qui peint, sous des couleurs vives et saisissantes, les merveilles de l'Orient, c'est aussi, c'est surtout une très-judicieuse et très-solide étude des mœurs, des idées politiques et religieuses qui séparent les Musulmans des orthodoxes. Les événements qui se préparent sur les bords du Danube donnent à ce volume un intérêt tout particulier.

laissent la peur. A eux le champ de bataille, à toi les latrines. Ils seront blessés et tu trembleras. Ils mourront de faim et tu auras des coliques. Ils tomberont, et tu claqueras des dents.

» Cette peur qui te poursuivra partout, à cinq cents lieues de ton armée, au fond de ton palais et jusque dans ton sommeil, cette peur est le poids de ton despotisme. Ta conscience murmure, et tu prévois l'époque où il ne te sera pas possible de jouer cette comédie tragique.

» Tu songes que tes sujets finiront par se sentir maîtres, qu'ils cesseront d'être assez stupides pour tendre la gorge au couteau, qu'ils éprouveront le besoin d'être libres et de délibérer, et que ce jour-là, plus encore qu'aujourd'hui, il te faudra préparer une prudente retraite et surtout ne plus les appeler les enfants, car ils te répondraient dans le langage de Gavroche : Des pères comme toi, n'en faut plus !

Voici comment le *Radical* apprécie l'attitude du journal de ce M. Roiffé :

« La *Sentinelle*, de Nancy, annonce qu'elle cesse de paraître. M. Roiffé, le directeur de ce vaillant organe, qui avait été condamné à quatre mois de prison et 4,000 fr. d'amende, a reçu l'ordre de se constituer prisonnier, malgré les sursis qui lui avaient été accordés et qui n'est pas encore expiré.

» Depuis un an, la *Sentinelle* défendait courageusement les grands principes de la démocratie. Elle succombe victime de son dévouement à la cause de la Révolution, victime surtout de la haine et des rancunes qu'elle avait inspirées à toutes les réactions.

» Espérons, néanmoins, que ce n'est que provisoire et que nous pourrions bientôt saluer la réapparition de cet excellent journal.

M. Thiers est, dit-on, assez gravement indisposé.

M. le général Cialdini a adressé à M. Jules Simon une lettre de remerciements pour le discours qu'il a prononcé à la séance de jeudi.

Nous avons dit, d'après le *Télegraphe*, que M. Carré-Kérissouët, député des Côtes-du-Nord, allait prendre le commandement d'une division dans l'armée turque. Ce journal publie une lettre de M. Corentin Gayho, député du Finistère, qui dément la nouvelle. M. Carré-Kérissouët va simplement faire un voyage en Orient dans l'intérêt de sa santé.

La hausse des blés paraît s'être arrêtée. Nous lui devons certainement des exportations de métaux précieux de l'Europe vers l'Amérique ; mais c'est, selon toute apparence, l'Allemagne qui paiera, car ce sont des spéculateurs allemands qui ont entassé achats sur achats. Nous en souffrons directement, puisque le prix du pain a dû être augmenté dans une proportion sensible, ce qui équivaut à une réduction de l'épargne. Beaucoup d'autres produits ont subi une hausse parallèle, et ces mouvements ne se sont pas opérés sans provoquer des embarras sérieux pour les négociants qui se sont laissés surprendre. On en signale, du reste, plus en Angleterre qu'en France, notre commerce étant toujours assez prudent.

(La Situation.)

Samedi, les publications ont été faites à la mairie du IX^e arrondissement pour le mariage de M^{lle} Noémie de Rochefort-Luçay avec M. Auguste-Frédéric Dufaux, peintre à Genève. Le mariage aura lieu, le 21 mai, au Petit-Saconnex, canton de Genève. M^{lle} Noémie de Rochefort-Luçay — on pourrait s'y méprendre — est la fille du citoyen Henri Rochefort.

Guerre d'Orient.

Saint-Petersbourg, 8 mai.

D'après les avis d'Alexandropol du 6 mai, le bruit court que les Turcs ont concentré près de Saganlough leurs troupes venant d'Erzeroum.

On mande de Poti, le 6 mai : L'escadre turque s'est divisée en deux parties : l'une

est restée en vue de Poti ; l'autre s'est dirigée vers le fort Nicolas, d'où on entendait hier des coups de canon.

Un navire à vapeur anglais a quitté cette nuit la rade de Poti et a réussi à gagner la pleine mer, bien qu'il fût poursuivi par un monitor turc qui se trouvait devant Poti.

Londres, 8 mai.

Le khan de l'Afghanistan a déclaré la guerre à l'Angleterre.

Le *Daily Telegraph* dit que le cabinet de Vienne aurait approuvé la réponse de lord Derby et que l'on considère en Autriche ce document comme des plus significatifs.

Saint-Petersbourg, 8 mai.

Le prince Gortschakoff a déclaré aux représentants des puissances étrangères que la Russie n'a jamais songé à porter la moindre atteinte à la liberté de la navigation du canal de Suez, mais que si les Egyptiens venaient à s'opposer au passage des vaisseaux russes à travers le canal, la Russie déclarerait le blocus du canal de Suez.

Péra, 8 mai.

Le sultan a signé hier l'iradé accordant aux Bulgares pleine et entière amnistie.

On s'attend d'un moment à l'autre à la rupture des relations diplomatiques entre la Grèce et la Turquie.

Quant à la Perse, ses actes et ses incurSIONS sur la frontière constituent de véritables hostilités.

Saint-Petersbourg, 8 mai.

On affirme que le prince Gortschakoff va publier en réponse à la Note Daily une série de documents révélateurs.

Belgrade, 8 mai.

Dans nos cercles diplomatiques, on affirme officiellement que l'agent de Serbie à Vienne a été informé par le cabinet Andrassy que la Serbie serait occupée par l'Autriche dans le cas où elle voudrait prendre part à la guerre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Conseil de révision. — Vendredi et samedi, le Conseil de révision tiendra ses séances à la Mairie de Saumur, savoir :

Pour le canton Nord-Ouest, vendredi, à 9 heures du matin ;

Pour le canton Nord-Est, samedi, à 8 heures 1/2 du matin ;

Pour le canton Sud, le même jour, à midi.

Musique municipale. — Nous rappelons que demain jeudi, jour de l'Ascension, à 4 heures du soir, la musique municipale de Saumur, réunie aux musiques du collège et de l'école mutuelle (150 exécutants), commencera ses concerts d'été dans le Square du théâtre.

Crue du Cher. — Une crue se manifeste sur le Cher. On présume que le maximum sera de 2^m 25 à Saint-Aignan et qu'il aura lieu dans la soirée d'aujourd'hui 9 mai. On pense que la crue atteindra à Tours 2^m 25 demain 10 mai dans la soirée.

Samedi dernier a été célébré à Paris, dans l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de M. Louis-Eugène Janvier de la Motte, député de Maine-et-Loire, fils du député de l'Eure, avec M^{lle} Marie-Jeanne de Pembroke et Montgomery, fille de lord Robert-Henri, comte de Pembroke et Montgomery, et de Marie-Catherine-Caroline Schœffer, décédée.

M. Louis Janvier de la Motte était assisté de MM. Rouher, Pinard et Raoul Duval.

Concours musical d'Angers. — On a affiché à Saumur le programme du festival et du concours musical d'Angers. Le festival aura lieu le dimanche 20 mai, et les différents concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares le lendemain, lundi de Pentecôte.

En outre des musiques du 32^e, du 77^e et du 135^e de ligne et de la fanfare du 4^e de cuirassiers, soixante-douze sociétés étrangères prendront part à ces fêtes. Celles de notre contrée sont, comme musiques d'harmonie : Saumur (municipale), Saumur (pompiers), Thouars ; comme fanfares : Doué-la-Fontaine, Longué, Langeais, etc.

Expositions d'Angers.

Voici le règlement général des Expositions artistique, industrielle, horticoles et horticole qui vont avoir lieu à Angers :

Art. 1^{er}. L'ouverture des Expositions industrielle et horticole aura lieu le samedi 19 mai à midi.

Le public sera admis immédiatement après l'Exposition d'horticulture sera close le 1^{er} juillet, au soir.

Art. 2. Les prix d'entrée sont fixés comme suit :

Le samedi 19 mai, prix d'entrée : 3 fr.

Dimanche 20 mai et jours suivants : 4 fr. On pourra prendre à l'avance des cartes au bureau de change de l'Exposition.

Il sera délivré au bureau du receveur des cartes d'abonnement au prix de 6 francs par personne, valables pour toute la durée de l'Exposition, aux heures indiquées à l'art. 4.

Ces cartes seront personnelles et ne pourront être prêtées sous peine de retrait.

Les enfants au-dessous de sept ans, âgés de leurs parents ou d'un domestique, auront l'entrée gratuite.

Les domestiques accompagnant les enfants auront un demi-abonnement.

Art. 3. La visite au monument du général Lamoricière donnera lieu à une perception de 1 franc par personne.

Art. 4. Une entrée particulière sera réservée aux abonnés, aux exposants, aux membres des jurys et des jurés. Ils devront être munis de leur carte.

Art. 5. L'Exposition hippique sera ouverte le public le jeudi 24 mai, le samedi 26 mai, l'entrée est fixée à 50 centimes. Le dimanche 27 mai, l'entrée est libre.

Art. 6. L'Exposition des beaux-arts et de l'industrie occupe le nouveau Palais-de-Justice annexé qui y sont construites ; il est en communication directe avec le Jardin du Mail.

L'Exposition d'horticulture est installée au place de Lorraine, reliée au Jardin.

L'entrée générale de ces Expositions se fait par le portique élevé en face de la Mairie.

Le public y sera admis tous les jours, de 10 heures du matin. La fermeture aura lieu à 6 heures du soir.

Art. 7. Il est interdit de fumer dans les locaux couverts de l'Exposition.

Art. 8. Il est défendu de toucher, de dégrader, d'exposer, sous quelque prétexte que ce soit, également défendu de faire le dessin, le croquis ou le simple croquis des machines et des exposés sans l'autorisation de l'exposant.

L'infraction à ces dispositions pourra entraîner l'expulsion des contrevenants, sans préjudice des poursuites s'il y a lieu.

Art. 9. Aucune disposition nouvelle d'aménagement ou d'aménagement ne pourra être faite sans l'autorisation de M. l'ingénieur de la ville.

Art. 10. Les mesures nécessaires seront prises pour préserver de toutes avaries les objets exposés. Si cependant, malgré ces précautions, un sinistre survient, l'administration ne sera pas responsable des dégâts et dommages qui pourraient en résulter.

Chaque exposant d'ailleurs est libre de faire transporter ses produits à ses frais.

De même, elle ne sera pas responsable des vols et détournements qui pourraient être commis malgré la surveillance active du personnel de l'Exposition.

Art. 11. Les exposants ou leurs représentants recevront une carte personnelle. Ils pourront, outre être admis dans les Expositions, de 10 heures du matin, au palais de l'Exposition, de 10 heures à 9 heures, à l'Exposition d'horticulture, donner leurs soins à leurs produits.

Art. 12. La direction intérieure des Expositions est placée sous l'autorité des présidents des Expositions.

Art. 13. La surveillance générale est confiée à des agents spéciaux désignés par l'administration.

Cour d'Assises de Maine-et-Loire.

Audience du 7 mai.

Affaire Florence et Aillerot, femme Delabre, Vols et complicité.

Jean-Baptiste-Joseph Florence, né à Saumur le 15 mai 1845, domestique, tige, âgé de 15 ans, domestique, accusé d'avoir volé, au préjudice de M. le comte de Saumur, une somme de 100 francs environ, résultat de différents vols successifs.

Marie-Louise Aillerot, femme Delabre, née à Saumur le 2 juillet 1830, accusée de recel des vols commis par Florence.

Un matin, au mois de décembre 1884, le jeune Florence se présentait chez le me Delabre, se faisait servir une coupe de vin, et déposait sur la table une somme de vingt sous. La femme Delabre lui dit que la provenance de cette pièce, et lui dit qu'il était bien jeune pour fréquenter le cabaret.

Florence lui avoua qu'il avait volé la pièce à son patron, M. Le Bras. La femme Delabre lui aurait dit alors d'entrer dans la cuisine, et là l'aurait engagé à aller mais à faire grande attention, en disant qu'elle partagerait les sommes volées. Florence, car elle avait, disait-elle, grand besoin d'argent.

Le 28 décembre, le jeune Florence, chez M. Le Bras une somme de 100 francs.

présentée par un billet de banque de 100 fr. et un rouleau de 50 fr. en pièces de 2 fr.; il s'empresse d'aller porter le fruit de son vol à la femme Delabre.

Quelques jours après, il volait 105 fr. en or; le 16 février, enhardi et passablement poussé par les conseils de la femme Delabre, il volait une somme de 2,035 fr.

M. Le Bras s'était bien aperçu de ces vols répétés, mais n'avait pas soupçonné d'abord qui en pouvait être l'auteur; quelques jours après le dernier vol, le jeune Florence était rentré le soir chez M. Le Bras dans un état complet d'ivresse; on le renvoya: il se plaça comme domestique chez M. Pallu, pâtissier; là, se trouvant en compagnie de plusieurs jeunes gens, à qui il fit quelques cadeaux avec les sommes provenant de ces vols, pressé de questions par M. Pallu et par ses camarades, il avoua tout.

M. Pallu se rendit immédiatement chez M. Le Bras pour lui faire connaître ce qu'il venait de découvrir tantôt. M. Le Bras fit sa déclaration à la police qui, le 24 février, se rendait au domicile de la femme Delabre pour lui réclamer la restitution des sommes; la femme commença par déclarer qu'elle n'avait rien reçu. Pressée de questions par le commissaire, elle se décida à avouer qu'elle avait reçu deux billets de mille francs qu'elle remit immédiatement.

Le jeune Florence était chez la femme Delabre, à déjeuner, en compagnie de plusieurs personnes, quand il fut arrêté.

Tels sont les faits qui amènent les deux accusés devant la Cour.

Pendant tout le cours des débats, le jeune Florence pleure et paraît beaucoup regretter sa faute; la femme Delabre, au contraire, semble indifférente à ce qui se passe et se met à rire à plusieurs reprises aux questions que lui pose le président.

M^e Semery prend la défense de Florence, M^e Morin défend la femme Delabre.

Florence, non reconnu coupable en raison de son âge et de son inexpérience, a été acquitté par le jury, et condamné par la Cour à être enfermé dans une maison de correction jusqu'à sa majorité.

La femme Delabre a été condamnée à cinq ans d'emprisonnement et aux frais.

Variétés.

GÉOGRAPHIE. — ARCHÉOLOGIE.

Saint-Nazaire. — Découverte de M. de Kerviler. — Le plus grand bassin à flot du monde. — Les rives de la Loire en amont et en aval de Saint-Nazaire en 1800. — L'anse de Penhoët au temps de César. — Le Brijet. — Procédé pour déterminer la chronologie des alluvions.

Notre savant collaborateur, le docteur Fonssagrives, a, dans une de ses dernières Chroniques scientifiques, brièvement indiqué la très-curieuse et très-importante découverte qu'un des ingénieurs les plus distingués du corps des ponts-et-chaussées, M. René Kerviler, vient de faire à Saint-Nazaire. Il nous paraît nécessaire de revenir sur ce sujet. C'est avec grande raison que M. le ministre de l'instruction publique, président, à la Sorbonne, la réunion des sociétés savantes des départements, a signalé les recherches de M. Kerviler comme tout-à-fait dignes de l'attention publique, et les résultats déjà obtenus par cet ingénieur comme fort précieux pour la science. M. Waddington a mis à la disposition de M. Kerviler la somme nécessaire pour conduire à bonne fin une entreprise archéologique si heureusement engagée. A plusieurs reprises, l'Académie des sciences a accueilli avec un faveur marquée la communication qui lui était faite des trouvailles scientifiques de la basse Loire. Au train dont vont les choses, un de ces jours peut arriver de Saint-Nazaire la nouvelle de quelque découverte complétant les découvertes déjà faites, et qui aurait la portée d'un événement archéologique. Nous naissons à ce que les lecteurs du Français connaissent dans le détail l'exploration de M. Kerviler, et qu'ils ne puissent être surpris que elle pourra aboutir.

Il y a vraiment pour l'archéologie des lieux prédestinés! Nul point des côtes de France ne paraît avoir été le théâtre des plus curieux phénomènes que la partie du littoral comprise entre Guérande au nord et qui ont précédé en Gaule la conquête romaine n'ont laissé dans les traditions locales, des traces plus marquées, et nulle part les re-

cherches des antiquaires n'ont été couronnées de plus de succès. N'est-ce pas en face de l'embouchure de la Loire que se trouve cette île mystérieuse des femmes Namnites dont parle Strabon, qui, obéissant à un instinct religieux, célébraient, loin du commerce des hommes, les cérémonies du dieu Bacchus, auquel elles étaient consacrées? Est-ce que les *Etudes archéologiques* de M. Sioc'h de Kersabiec n'ont pas jeté sur l'archipel qui existait autrefois à l'embouchure de la Loire une vive lumière? Saint-Nazaire est maintenant désigné tout spécialement aux archéologues. Si l'importance considérable prise par ce port au milieu des principaux ports de notre littoral de l'Atlantique ne date que d'une vingtaine d'années, c'est-à-dire de la création de son vaste bassin à flot, ouvert à la navigation en 1857, la situation exceptionnelle qu'occupe son promontoire en avait fait depuis longtemps la véritable clef de la rivière dont il défend l'embouchure. Non-seulement le moyen âge occupa fortement le rocher avancé, sorte de presqu'île sur laquelle était bâti le château crénelé dont on retrouve les traces près de l'église actuelle, mais les Romains eux-mêmes, qui ne négligeaient aucun moyen d'augmenter les ressources stratégiques de leur puissante domination, abritèrent leurs sentinelles derrière ses reliefs découpés et placèrent dans l'un d'entre eux un port, le *Brivates Portus* des anciens géographes. Avant eux les Gaulois, les Celtes et leurs prédécesseurs avaient compris l'importance de cette magnifique situation à l'entrée de la Loire. Un superbe dolmen se dresse encore sur l'un des mamelons voisins, et la ville de Saint-Nazaire peut se vanter d'être la seule en France qui possède aujourd'hui sur l'une de ses places, isolé au milieu d'un square, un dolmen authentique.

(A suivre.) (Français.)

Faits divers.

LA FÊTE DES MAÇONS, DES COUVREURS ET DES TAILLEURS DE PIERRE.

L'Ascension, une des grandes fêtes religieuses de l'année, est également la fête de la corporation des maçons, des couvreurs et des tailleurs de pierre.

L'art de la maçonnerie remonte à une haute antiquité: mais c'est sous le règne de saint Louis que les maçons formèrent une corporation importante. Grâce à une entente parfaite entre ses différents membres, la maçonnerie fit de rapides progrès, et aujourd'hui on peut dire que sous ce rapport la France occupe le premier rang parmi tous les pays. Dans les maçons on distingue le *limouzin*, qui travaille aux fondations; le *compagnon*, qui fait des ouvrages légers, et l'*aide-maçon*, qui est un simple manoeuvre.

Les départements qui forment le plus de maçons sont ceux de la Creuse et de la Corrèze. 60,000 ouvriers en bâtiments viennent chaque année travailler à Paris. Beaucoup retournent passer les trois mois d'hiver dans leur pays.

L'arrondissement d'Aubusson fournit à lui seul plus de 17,000 maçons. Ces émigrations ont pour causes le sol improductif du pays et le découragement de ses habitants, qui préfèrent venir dans la capitale que d'améliorer la terre par une culture persévérante.

Les couvreurs ont une origine moins antique; néanmoins, il ne faudrait pas croire que l'art de couvrir les maisons d'une matière métallique soit moderne.

En remontant dans l'histoire, nous trouvons que Dagobert fit couvrir la cathédrale de Saint-Denis de feuilles de plomb; mais c'était là un fait inusité, et l'usage des tuiles et des ardoises est d'une époque plus récente.

Quant aux tailleurs de pierre, ils sont les associés obligés du maçon et du couvreur; il est donc tout naturel que ces trois compagnons, qui se complètent l'un l'autre, fêtent leur corporation le même jour.

Il est peu de maladies qui aient suscité la création d'autant de médicaments que l'asthme. La plupart de ces remèdes plus ou moins inactifs sont tombés dans un oubli justement mérité. L'action remarquable du goudron sur les bronches et les muqueuses en général a provoqué de nombreuses expériences, desquelles il résulte aujourd'hui qu'un des meilleurs traitements de l'asthme consiste dans l'emploi des capsules de Goudron de Guyot. Dans la plupart des cas, deux ou trois capsules, prises au moment de chaque repas, amènent un

soulagement rapide; il convient de dire que, lorsque l'affection est déjà ancienne, on devra continuer le traitement pendant quelque temps. Du reste, en raison du rapide bien-être qu'ils éprouvent, les malades sont rarement tentés de supprimer l'emploi des capsules de goudron avant la guérison complète. Le mode de traitement revient à un prix des plus modiques, environ dix à quinze centimes par jour.

Pour être bien certain d'avoir les véritables capsules de goudron de Guyot, on devra exiger, sur chaque flacon, la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt à Saumur, pharmacies Besson, Perdriau, et dans la plupart des pharmacies.

Dernières Nouvelles.

On télégraphie de Versailles: M. Paul de Cassagnac est informé que des poursuites sont ordonnées contre la *Sentinelles*, de Nancy, et il renonce à interpellier.

Au moment de mettre sous presse, notre correspondant de Paris nous télégraphie, et nous publions sous toutes réserves, la grave nouvelle suivante qui s'est répandue dans certaines régions diplomatiques:

On regarderait comme imminente la rupture entre l'Angleterre et la Russie; on s'attend à un dénouement d'ici peut-être 48 heures.

On commence à voir que, malgré les déclarations de neutralité faites par les puissances, la guerre tend tous les jours à se changer en une conflagration générale en Europe. Il n'y a plus guère que les entetés ou les naïfs qui croient, ou plutôt qui font semblant de croire, que l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie resteront tranquillement l'arme au pied, et assisteront froidement à l'écrasement soit de la Turquie, soit de la Russie.

Paris, 9 mai, 8 h. 45, matin.
Kalafat est bombardé.

Pour les articles non signés: P. GODST.

Chronique Financière.

Bourse du 8 mai 1877.

La situation devient de jour en jour plus grave; la Bourse d'hier a montré la spéculation révoltée à une panique: aujourd'hui, elle se rassure; pour quoi? Est-ce parce qu'elle a la réponse du cabinet anglais à la circulaire Gortschakoff? ce n'est pas un motif de reprise. Mais le marché, qui a été bien manoeuvré à la liquidation de fin mars et de fin avril, est encore bien mené aujourd'hui; en entrant en Bourse on apprend que les recettes générales achètent 37,000 fr. de 3 0/0 et 82,000 de 5 0/0; que, d'autre part, il est affiché à l'escompte 159,000 francs de 5 0/0, 153,000 fr. de 5 0/0 et 25,000 Italien. C'est assez pour agir sur une place où les affaires sont devenues presque nulles. Le 3 0/0 débute à 67.05 et se traite de 67.05 à 67.20; le 5 0/0 monte de 102.10 à 102.40 pour retrograder à 102.25. Le 5 0/0 italien est à 62.80 et 62.90. Les cours du terme sont généralement plus élevés que ceux du comptant. On s'attend à une nouvelle élévation du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre pour jeudi. Les actions des chemins de fer ont peu varié; celles des sociétés de crédit sont généralement faibles: on cote le Crédit foncier 560, le Mobilier espagnol 397.80, le Mobilier 125, et la Banque ottomane 323.75. Le 5 0/0 turc oscille de 8 à 8.15; les obligations égyptiennes font 157.50 et la rente autrichienne 4 0/0 en or 84.50. Les Russes 1870 valent 74 1/2. Les actions des chemins autrichiens sont à 427.50. Les valeurs industrielles sont à peu près sans affaires. La discussion au Parlement anglais, relativement aux résolutions proposées par M. Gladstone, a été prorogée à demain. Les Consolidés viennent en hausse de 3/8. Le 3 0/0 finit à 67.30 et le 5 0/0 à 102.55.
(Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

MERCREDI 9 mai 1877,

Une seule représentation donnée par les Artistes des principaux théâtres de Paris.

DORA

Comédie nouvelle en 5 actes, du théâtre du Vaudeville, par M. Victorien Sardou.

Mise en scène du théâtre du Vaudeville.

L'œuvre de M. Victorien Sardou sera interprétée par M. Villery, du Gymnase, M^{lle} Constance Meyer, de la Porte-Saint-Martin, M. Noël Martin, de l'Odéon, M^{lle} Alice Chêne, du Vaudeville, M^{lle} Lefrançais, de la Porte-Saint-Martin, M. Chamerois et Delacour, de l'Odéon, M. Charles Joliet, du Vaudeville.

Bureaux à 7 h. 1/4; rideau à 8 h.

Marché de Saumur du 5 mai.

Froment (Ph.) 77 35	Huile chene. 50	—
2 ^e qualité. 74 33 34	Huile de lin. 50	—
Seigle. 75 15	Graine trèfle. 50	—
Orge. 65 15	— luzerne 50	—
Avoine. 50 11 50	Foin (dr. c.) 780	70
Fèves. 75 15 75	Luzerne. 780	65
Pois blancs. 80 45	Paille. 780	45
— rouges. 80 35	Amandes. 50	—
Graine de lin. 70	Cire jaune. 50	350
Farine, culas. 156	Chanvres 1 ^{re}	—
Colza. 65	— qualité (52 k. 500)	—
Chenevis. 50	— 2 ^e	—
Huile de noix. 50	— 3 ^e	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1875. 1 ^{re} qualité	à 75
Id. 1875. 2 ^e id.	à 55
Id. 1876. 1 ^{re} id.	à 150
Id. 1876. 2 ^e id.	à 90
Ordin., envir. de Saumur 1875. 1 ^{re} id.	à 75
Id. 1875. 2 ^e id.	à 50
Id. 1876. 1 ^{re} id.	à 65
Id. 1876. 2 ^e id.	à 55
Saint-Léger et environs 1875. 1 ^{re} id.	à 45
Id. 1875. 2 ^e id.	à 48
Id. 1876. 1 ^{re} id.	à 45
Id. 1876. 2 ^e id.	à 60
Le Puy-N.-D. et environs 1875. 1 ^{re} id.	à 55
Id. 1875. 2 ^e id.	à 40
Id. 1876. 1 ^{re} id.	à 37
Id. 1876. 2 ^e id.	à 52
La Vienne, 1875. 1 ^{re} id.	à 48
Id. 1876. 2 ^e id.	à 35

ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs, 1875. 1 ^{re} qualité	à 115
Id. 1876. 1 ^{re} id.	à 115
Champigny, 1875. 1 ^{re} qualité	à 200
Id. 1876. 1 ^{re} id.	à 200
Id. 1876. 2 ^e id.	à 150
Varrains, 1875. 1 ^{re} qualité	à 115
Varrains, 1876. 1 ^{re} id.	à 115
Bourguell, 1875. 1 ^{re} qualité	à 140
Id. 1876. 1 ^{re} id.	à 140
Id. 1876. 2 ^e id.	à 120
Restigné 1875. 1 ^{re} id.	à 115
Id. 1876. 1 ^{re} id.	à 115
Chinon, 1875. 1 ^{re} id.	à 115
Id. 1876. 1 ^{re} id.	à 115
Id. 1876. 2 ^e id.	à 110

Librairie J. GRASSET, rue Saint-Jean.

CARTE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE

En Europe et en Asie

PRIX: 1 fr. 50.

Cette carte, de 1^m 05 sur 0^m 75, coloriée par provinces, est, sans contredit, la plus complète de celles parues jusqu'à ce jour.

Elle embrasse non-seulement la Turquie, mais aussi la mer Noire tout entière avec une partie de la Perse à l'est, la moitié de la Russie et de l'Autriche au nord, la Méditerranée au sud et l'Adriatique à l'ouest.

Toutes les villes dont il est question dans les journaux, toutes les routes, les chemins de fer, y sont indiqués exactement, et son prix modique, vu sa dimension, le met à la portée de tous les lecteurs.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'*Anti-goutteux Boubée* (Sirop végétal spécial autorisé) contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou chroniques, ses effets calmants instantanés, et par son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Échiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie. Dépôt à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro:

Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des établissements de crédit. — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

PRIME GRATUITE

MANUEL DES CAPITALISTES

Un fort volume in-8^o.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.
Envoyer mandat-poste ou timbres-posté.

Fumouze-Albespeyres : Produits pharmaceutiques ; voir aux annonces.

Refusez les contrefaçons.
— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatulences, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse,

douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dérèglement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fébrile en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou hourosoffées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angle-terre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 48,614.

M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 63,914.

M. le professeur docteur Dédé, d'une grave maladie inflammatoire et spasmodique de la ves-sie, qui avait résisté à tout traitement pendant huit ans et le faisait horriblement souffrir.

Cure N° 62,986.

M^{me} Martin, de *Suppression des règles et Danse de Saint-Guy* déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Cure N° 65,112.

E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845.

M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffements dans la nuit.

Cure N° 70,421.

M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en méde-

cines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 12; 2 kil., 12 fr. 60. — Les Boîtes *Revalescière* enlèvent toute irritation, toute odeur fébrile en se levant ou après les repas, les mauvaises digestions, les boisons alcooliques, même après le tabac. — La *Revalescière* rend l'appétit, bonne digestion, sommeil rafraîchissant aux plus fatigués, et rétablit l'énergie. — Elle est vendue en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr. 50; de 48 tasses, 7 fr. 12; de 96 tasses, 12 fr. 60. — Envoi par la poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est *La Perfection de Chocolat Du Barry*. Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 50; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et est très agréable, plus digestif, sans échauffer. Il reste liquide dans la bouche, sans épaissir. — Tout chocolat s'épaissit est falsifié d'amidon ou de sucre. — Dépôt à Saumur, chez M. COMON, successeur de M. TEXIER, rue d'Orléans, n° 10; Jean; M. J. RUSSEAU, quai de Limoges, n° 26; chez les bons pharmaciens et épiciers. BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et B. GILIONE, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 MAI 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	67	40	» 55	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	515	» 2	50	Canal de Suez	602	50	» 5
4 1/2 %	95	35	» 65	Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	657	50	» 2	50	Crédit Mobilier esp.	395	» 5
5 %	102	64	» 50	Crédit Mobilier	123	75	» 1	25	Société autrichienne	430	» 5
Obligations du Trésor, t. payé.	480	»	» 5	Crédit foncier d'Autriche	441	25	» 3	75	OBLIGATIONS.		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	935	»	»	Charentes, 500 fr. t. p.	237	50	» 2	50	Orléans	327	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	475	»	» 5	Est	590	»	» 5	5	Paris-Lyon-Méditerranée	320	»
— 1865, 4 %	498	75	»	Paris-Lyon-Méditerranée	985	»	» 5	5	Est	320	»
— 1869, 3 %	365	»	» 1	Nord	745	»	» 2	50	Nord	329	»
— 1871, 2 1/2 %	357	50	»	Midi	1233	50	» 2	50	Ouest	329	»
— 1875, 4 %	474	»	» 1	Orléans	1003	»	» 7	50	Midi	324	50
— 1876, 4 %	473	50	»	Ouest	655	»	» 10	»	Charentes	321	»
Banque de France	3195	»	» 43	Vendée, 500 fr. t. p.	»	»	»	»	Vendée	235	»
Comptoir d'escompte	637	50	»	Compagnie parisienne du Gaz	1180	»	»	»	Canal de Suez	179	»
Crédit agricole, 200 f. p.	283	50	»	C. gén. Transatlantique	385	»	» 5	»		512	50
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 25 décembre)

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 8 minutes du matin, express	6	45	—
9 — — — — — (série)	9	—	—
1 — — — — — omnibus	1	36	—
4 — — — — — soir,	4	10	—
7 — — — — — express	7	15	—
10 — — — — — omnibus	10	37	—

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI

3 heures 26 minutes du matin, direct	8	31	—
9 — — — — — omnibus	9	—	—
12 — — — — — express	12	40	—
4 — — — — — soir,	4	41	—
10 — — — — — omnibus	10	28	—

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON NEUVE

Avec JARDIN. Située rue d'Alsace et habitée par M. Pascal. S'adresser, pour visiter, de midi à quatre heures. (206)

A VENDRE UN JOLI PETIT JARDIN

Avec servitudes. Situé route de Varrains. S'adresser à M. MATHIEU, employé à la mairie. (215)

A LOUER DE SUITE UNE TRÈS-BELLE MAISON

Avec JARDIN. Située rue de Poitiers, n° 35. S'adresser : soit à M^e LE RAY, avoué, rue de Bordeaux, n° 4; soit à M^e PIRON, commissaire-priseur.

A LOUER Pour la Saint-Jean 1877, UNE

PORTION DE MAISON Située rue de la Comédie, n° 19. S'adresser à M^{me} ROTTIER-DUMÉNY, qui l'occupe. (194)

MAISON A LOUER

PRÉSENTÉMENT, Avec Jardin, Cour, Remises et Ecurie, Rue de la Chouetterie, n° 11. S'adresser à M. BIGEAU, qui l'habite. (179)

DEPOT DES FORGES DU BERRY

SPECIALITÉ DE FILS GALVANISÉS Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit : N° 16..... 60 fr. les cent kil.

A LOUER DE SUITE Pour 220 fr. par an, MAISON SEULE Grand'Rue, 48. S'adresser au locataire actuel.

AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOZZE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

Papier et Vésicatoire d'Albespeyres employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur. Exiger la signature d'Albespeyres. Prix : 1 fr.

Papier et Cigares anti-asthmatiques de B^{is} Barral. Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du Codex; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'*Asthme*, la *Bronchite*, le *Catarrhe pulmonaire* et l'*Oppression* qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine. Exiger sur chaque boîte la signature B^{is} Barral. Prix : 3 fr.

Cataplasmes Jouanique, en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir. Exiger sur chaque boîte la signature *Jouanique*. Prix : 2 fr.

Capsules Raquin, APPROUVÉES par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAHU dans le traitement des *maladies secrètes*. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas. Exiger sur chaque flacon la signature *Raquin*. Prix : 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOZZE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES recommandent l'emploi du **SAVON ROYAL de THRIDACE** de **VIOLET** pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté de la peau, du visage et des mains.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS. Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.

Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL; le flacon d'essai : 2 fr. — Savon Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phéniqué, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sel Brochet, pour guérir les engelures en deux heures. DEPOT A SAUMUR : Pharmacie PERDRIAU. (394)

L'OUEST NANTES

Siège social : rue Mondésir, 12 bis
COMPAGNIE D'ASSURANCE A PRIMES FIXES
Contre l'Incendie, la Foudre, l'Explosion de
et des Appareils à Vapeur.
Directeur divisionnaire, à SAUMUR, M. CORTAIS
43, rue de Bordeaux.

MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les *Pilules purgatives et dépuratives de CAUVIN* sont employées avec le meilleur effet possible, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale, soit pour retarder les progrès de certaines incurables :

Acreté du sang.
Age critique, retour d'âge.
Aigreurs.
Angine, esquinancie, mal de gorge chronique.
Apoplexie, coup de sang.
Asthme.
Bile, maladies bilieuses.
Bourdonnements d'oreilles.
Bronchite, rhume, catarrhe.
Catarrhe pulmonaire, vésical.
Cauchemar.
Clous, furoncles.
Constipations, échauffement d'intestins.
Couches (suite de).
Convalescence difficile.
Crachement de sang.
Dartres, maladies de la peau.
Débilité, faiblesse générale.
Démangeaisons.
Digestions laborieuses.
Echauffement de la poitrine, des intestins.
Engorgements.
Engourdissements.
Epilepsie, haut mal, mal caduc.
Erysipèles (disposition aux).
Etouffements.
Faiblesse.
Fièvres intermittentes.
Flatulences, vents, gaz, coliques ventueuses.
Fleurs blanches.
Foie (maladies chroniques du).
Gale (suite de la).
Gastralgie.
Glaires, affections glaireuses.
Glandes.
Goutte, rhumatisme gonithique.
Gravelle.
Hydropisies.
Hypochondrie, spleen, mélancolie.
Hystérie, vapeurs.
Indigestions (disposition aux).
Inflammation chronique des yeux et des paupières.
Insomnie, mauvais sommeil.
Jaunisse, icteré.
Lait répandu, maladies lactées.
Maux de tête, céphalalgie.
Migraine.
Névralgies.
Obstructions internes.
Ophthalmies, maux chroniques des yeux et des paupières.
Palpitations.
Paralysies.
Pituites.
Rachitisme, enfants noués.
Règles ou flux menstruels difficiles (des).
Rhumatismes, douleurs, etc.
Rhumes négligés.
Sciatique, goutte sciatique.
Scrofules, écroûelles, etc.
des.
Sevrage.
Suppressions de caillottes, etc.
sétions.
Suppuration d'oreille.
Tiraillements d'estomac, etc.
ments.
Ulcères, plaies suppurées.
Varices ulcérées.
Vers intestinaux.
Vertiges.
Vapeurs nerveuses.

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats. M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis.

Saumur, imprimerie de P. GODET.